

Objet : Lettre de consultation

Consultation : N°24FBP06 - Autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal relatif à l'Exploitation de deux clubs de plage et/ou d'une structure d'initiation à la natation pour la plage du NAU pendant la saison estivale – Plage du NAU

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation citée en objet, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la consultation citée en objet et à fournir les pièces suivantes :

A) Candidature :

- Les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat), documents disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.
- Attestation sur honneur (en pièce jointe)
- Adhésion à la charte Qualité de la FNCP <https://www.fncp.fr/charte/> ou toute autre fédération de club de plage équivalente.
- Respect des obligations d'encadrement et de diplômes (agrément DDCS) pour chaque activité y compris pour les activités faisant appel à un prestataire
- Chiffre d'affaires des 3 dernières années pour l'exploitation d'une activité analogue ;
- Expérience professionnelle et références;

B) Offre :

- Convention complétée, datée et signée,
- Une note descriptive de 6 pages maximum présentant notamment :
 - Les moyens prévus en termes de personnel y compris prestations de services
 - La grille tarifaire proposée répondant aux exigences de l'accès aux familles et au plus grand nombre
 - Le coût de la réservation de 5 places pour la participations d'enfants Pouliguennais proposés par le CCAS de la ville durant la période du 01 juillet au 31 aout
 - Le programme prévisionnel des animations sur les différents espaces
 - Les procédures d'accueil et d'inscription des enfants
 - Les méthodes d'accompagnement pédagogiques envers les enfants ainsi que le niveau d'encadrement prévisionnel
 - Les moyens et outils de communication (réseaux sociaux ou site web, flyers..)
 - Les propositions de partenariat consistant à permettre à la commune de communiquer auprès de la SPL Bretagne Plein Sud, à proposer des animations communes à portée ludique ou environnementale, et, des services de plage spécifiques aux pouliguennais durant la période d'exploitation
 - Le business plan de l'activité sur la période y compris des sous-traitant pour l'activité sur l'espace concédé, faisant ressortir le chiffre d'affaires annuel net consolidé.

Contenu du dossier de consultation :

- Lettre de consultation et annexe RGPD (+Attestation sur honneur)
- Cahier des charges
- Projet de convention
- Plans

1. Critère de jugement des offres

L'attribution du marché s'effectuera selon les critères suivants, pondérés comme suit :

N°	Critère et sous-critères	Pondération en %
1	Conformité de l'offre avec l'affectation du domaine La qualité d'accueil du public sur le site, la qualité des infrastructures et la facilité d'inscription aux activités (25 points) La qualité des animations proposées (fréquences, contenu, motivation de l'intérêt général) et la qualité du partenariat proposé à la commune (25 points) Les références des candidats à travers notamment l'expérience du personnel dédié à la mission, y compris le cas échéant du prestataire qu'il s'adjoit (10 points) Prise en compte de l'environnement, notamment au regard de la gestion des déchets (10 points)	70
2	Redevance annuelle business plan incluant de manière réaliste le chiffre d'affaires consolidé net, la grille tarifaire proposée aux usagers et la prévision de la redevance annuelle : ce critère sera évalué en fonction de l'équilibre trouvé entre la grille tarifaire et la redevance prévue. (30 points)	30

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations sur tous les éléments techniques et financiers de l'offre remise par les candidats.

Avant notification du contrat, conformément à l'article R.2144-7 du Code de la Commande Publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produit **dans un délai de 5 jours calendaires** à compter de la réception de la demande écrite du pouvoir adjudicateur, les documents justificatifs et les moyens de preuve suivants :

- Un extrait K-bis datant de moins de 3 mois,
- Une attestation assurance responsabilité civile de l'année en cours,
- Une attestation assurance décennale le cas échéant,
- Une attestation URSSAF datant de moins de 6 mois,
- La liste nominative des salariés étrangers
- Une attestation FISCALE à jour,
- Un RIB signé par l'entreprise/l'association.

2. Variantes autorisées (ex-variantes)

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

3. Variantes exigées (ex-options)

Sans objet

4. Durée – Délai d'exécution :

La convention est d'une durée de 3 ans à compter du 01/07/2024

5. Visite des lieux :

Sans objet

6. Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Service de la Commande Publique

Adresse de messagerie : marchespublics@mairie-lepouliguen.fr

7. Modalités de remise des plis :

Votre offre devra parvenir **avant le 05 février 2024 à 12h00** à l'adresse suivante: marchespublics@mairie-lepouliguen.fr

Transmission des offres papier envoyées en LR avec AR ou remises contre récépissé ou courriel à l'adresse ci-dessus.

8. Renseignements complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande: marchespublics@mairie-lepouliguen.fr

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Dans l'attente de recevoir votre proposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le représentant du pouvoir adjudicateur